

Compte rendu 26 juin 2020 – les vieux une ressource pour les territoires

Le 26 juin à 10h : Deux témoignages d'actions concrètes menées par les seniors sur leurs territoires : les centres sociaux et l'association « l'outil en main ».

1^{er} témoignage : Antoine Potier, coordinateur de la fédération des centres sociaux de Bretagne : « Mobilité, culture, réemploi, projets intergénérationnels... un bouquet d'initiatives nées au sein des centres sociaux »

Antoine travaille sur les chantiers « vieillir en citoyen » et « inclusion numérique »

Présentation des centres sociaux – 61 en Bretagne.

Pas de présence en centre Bretagne

Depuis 2013, la fédération des centres sociaux travaille sur la thématique du vieillissement « vieillir en citoyen », en effet, de plus en plus de personnes âgées fréquentent les centres sociaux.

Objectif du chantier « vieillir en citoyen » : donner une nouvelle place pour les anciens dans les instances, leur pouvoir d'agir. Tous les centres se sont lancés, comité de pilotage régionale + groupes départementaux thématique (habitat, pouvoir agir, mobilité...) avec salariés et bénévoles. Montage d'action inter centre.

Les actions :

- **A Châteauneuf du Faou** : rapprochement du collègue : échange de visite entre les deux structures. 2^{ème} temps : goûter intergénérationnel : confronter de recettes.

Lors de sorties scolaires, les places libres proposées aux seniors du centre social

- **La cabane à pouces** : émission e France 3 : inscription au centre social /pour faire des trajets partagés.
- **Plourin les morlaix** : un projet d'habitat participatif entre personnes âgées.
- **Les cafés seniors** : organisés par les centres sociaux, exemple du centre de Lesneven : groupe SVP : Senior Vieillissement Participation : constats : 20 ans retraite devant soi, isolement, éloignement de la famille
 - Ont organisé 22 cafés sénior : se poser la question du vieillissement ensemble. Pas une conférence, mais un temps d'échanges. Avec un intervenant sur 30 minutes, puis échanges. Succès en nombre (80 à 100 personnes de 60 à 80 ans), 19 communes touchées en faisant tourner la localisation des cafés

- Depuis 10 ans Se développe sur le Finistère et la Région, presque devenu un « label »
 - Aujourd’hui, évolution **vers un travail sur l’habitat**, quelle formule ? la question de l’accessibilité pour tous (hors logements sociaux par exemple), mixité sociale
 - Le prochain café sénior perturbé par le covid, thème sur les aidants
-
- **Numérique** : CS : permanences et ateliers numériques animés par des salariés et des bénévoles. 70% du public a plus de 60 ans. Thème, accès aux droits mais aussi outils collaboratifs numériques. A Lesneven : partenariat avec un établissement scolaire : cours donnés aux personnes âgées par les élèves. Lesneven, les bénévoles ont fait une enquête sur le numérique diffusée dans les mairies, les CCAS, les clubs des anciens pour diffuser largement l’information, donner les informations
 - Lesneven : : une étude départementale qui a abouti à une **pièce de théâtre** : « pas sans moi » , des comédiens professionnels, des bénévoles. Les thèmes : Garder la maîtrise de son destin - la famille décide, les structures décident à partir de quand ? (perte cognitive)
 - Un livre sur des témoignages de femmes
Cette période de confinement a été compliquée pour les centres sociaux
Livret ; <https://centres-sociaux-bretagne.fr/a-la-une/kit>
 - Développement des repairs café dans les centres sociaux

Pour aller plus loin : <https://centres-sociaux-bretagne.fr/>

2ème témoignage : Daniel Fourel, président de l’association « l’outil en main » de Grand-Champ (56) et Michel Le Borgne, Président de l’outil en main Bretagne

L’Outil en Main a pour but l’initiation des jeunes de 9 ans à 15 ans, aux métiers manuels, par des gens de métier, artisans ou ouvriers qualifiés, bénévoles à la retraite, avec de vrais outils au sein de vrais ateliers. Ces ateliers sont un lieu de rassemblement et d’échange entre jeunes et anciens.

L’outil en main du loch : une volonté communale

L’association l’outil en main du loch a été créée en janvier 2017 suite à la volonté du maire de la commune de Grand-Champs, Yves Bleuven ainsi qu’un noyau dur de plusieurs « gens de métiers » bénévoles. Le maire avait créé un poste au sein de la collectivité pour

développer cette activité. Aujourd'hui, la commune met à disposition de l'association un local de 400 m² d'ateliers aménagés et équipés selon les besoins des différentes activités proposées. Chaque activité à un espace entre 20 et 30 m².

Accueil d'enfants de 9 à 14 ans.

L'association accueille chaque année 27 enfants entre 9 et 14 ans tous les mercredi après-midi pour faire de la transmission de savoir et éveiller les enfants aux métiers manuels. Chaque enfant a un atelier attribué, qu'il ne choisit pas, et il passe 3 mercredi d'affilée sur le même atelier. Ils découvrent au final près de 15 ateliers dans l'année.

« Les enfants ressortent de là très inspirés par des activités qu'ils n'auraient pas imaginées »
Ça permet de créer du lien intergénérationnel entre les jeunes retraités et les enfants.

Il y a une importante demande de la part des enfants et des familles ; pour répondre à la demande, les enfants ne peuvent pas revenir d'une année sur l'autre pour laisser la place aux suivants.

Les enfants sont initiés à 19 métiers différents :

L'association l'outil en main du loch regroupe 27 artisans bénévoles l'électricité, la couture, la tapisserie-décoration, la couverture, la menuiserie, le tournage sur bois, le carrelage, la ferronnerie, la mécanique, l'électro-mécanique, la bijouterie, la plomberie, la poterie, la coiffure, la broderie, le tricot, la cuisine, l'art floral, la lutherie, les loisirs créatifs

Une association régionale en soutien aux associations locales

L'association régionale a été créée en 2019 pour répondre aux besoins de liens entre les associations locales. Cela regroupe 28 associations en Bretagne : 7 dans les Côtes d'Armor, une dans le Finistère, 7 dans le Morbihan et 13 en Ille-et-Vilaine.

Lorsqu'un groupe de bénévoles veut créer une association ; un représentant de l'association régionale peut accompagner le groupe afin de rencontrer des partenaires ou la collectivité et les aider à structurer une association locale.

Il existe également une fédération nationale qui prend notamment en compte les aspects juridiques et d'assurance.

Réussir à mobiliser des bénévoles

« Pour accueillir les enfants, il faut des bénévoles motivés et qui acceptent de s'investir dans la création d'une association et d'encadrer les enfants le mercredi » explique Michel Le Borgne, Président de l'association régionale. « En milieu rural, les artisans se connaissent bien entre eux, le bouche à oreille fonctionne plutôt bien ». Des échanges vont s'initier avec

les centres-sociaux qui accueillent un large public de bénévoles retraités, et qui travaillent également auprès des enfants...

Vers une évolution de certaines associations locales ?

Jusqu'en 2019, la limite d'âge pour accueillir des enfants était de 9 à 13 ans. « Dorénavant il n'y a plus de limite d'âge supérieure dans les statuts de l'association ». D'autres pistes sont envisagées : « On a été questionné pour savoir si ces associations pourraient intervenir auprès de jeunes adultes en recherche d'emploi afin de tester les métiers manuels et les orienter ensuite vers un CFA. Nous avons également des demandes pour ouvrir les ateliers à des adultes qui souhaiteraient s'essayer aux métiers manuels » précise Michel Le Borgne.

Partenariats : Entreprises, AG2R, fondation SNCF, ...

Partenariats avec la région/Etat/ fonds européens/ centres sociaux

<https://fr-fr.facebook.com/loutilenmainFR>

<https://www.facebook.com/loutilenmainBZH/>

<http://loutilenmainduloch.fr/>